

HISTORIQUE

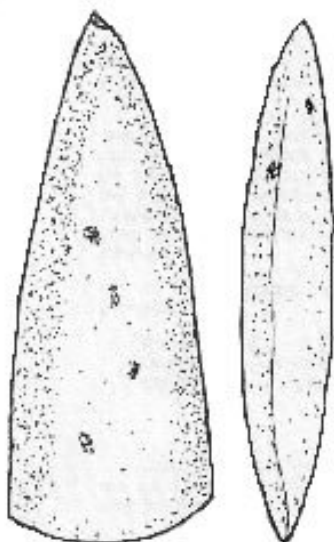
PREHISTOIRE
MOYEN-AGE
DOMINATION ANGLAISE
CAPTALAT DE BUCH

GUJAN AU XVIII^e SIECLE
APRES LA REVOLUTION
OSTREICULTURE
MAIRES DE LA COMMUNE

QUID DE LA PREHISTOIRE ?

Les recherches et les trouvailles des archéologues ont établi l'importance des occupations humaines au cours des temps préhistoriques, sur les rives du Bassin et dans la vallée de la Leyre.

On considérait jusqu'à présent la rive nord du Bassin, entre Andernos et Biganos comme la plus anciennement habitée et ayant eu la population la plus forte. Des découvertes de silex, de poteries et ou de débris de cuisine, sur le rivage de Pyla Sur Mer démontrent que cette côte a été habitée de façon beaucoup plus dense qu'on ne le croyait. La concentration de ces diverses traces laisse supposer l'existence d'un atelier de taille d'outils ou d'armes en silex tout proche. Plusieurs datations ont été proposées, mais l'art de tailler et de polir les galets semble perdurer bien au-delà du néolithique en Pays de Buch. Des pointes de flèche ont été trouvées dans des niveaux correspondant à l'âge de fer, une hache polie a été recueillie en pleine lande et les sols à débris de cuisine de la dune du Pyla émergent dans un paléosol bien tardif. Les premiers objets en métal ont circulé pendant les tout derniers siècles du 2^{ème} millénaire avant notre ère. Leur rareté, notamment par rapport à l'importance des découvertes de haches de bronze en Médoc laisse supposer que notre région était à l'écart des zones de pénétration de l'étain importé.



Les seuls vestiges retrouvés sur la commune de Gujan-Mestras sont deux haches. La première, a été trouvée au port de Larros en 1929. C'est une hache polie en roche vert foncé, écolite ou jadéite, d'une longueur de 128 mm, d'une largeur de 51 mm et d'une épaisseur de 26 mm. Elle présente un tranchant légèrement asymétrique, un talon en pointe, ainsi qu'un léger méplat d'un seul côté. Cette hache nettement plus triangulaire que les autres haches de ce type trouvées dans la région, possède les caractéristiques d'une hache votive, qui semble avoir été utilisée comme outil. La seconde, est en fait un fragment de hache polie en schiste gréseux, probablement un galet de couleur gris-vert, qui a été retrouvée au lieu dit « La Barbotière ». D'une longueur de 71 mm, d'une largeur de 52 mm et d'une épaisseur de 31 mm, ce fragment présente un talon intact et deux méplats sur les côtés, bien polis sur les deux faces. Il est à noter que pour la fabrication de haches polies dans de tels matériaux, les Néolithiques utilisaient des galets ayant initialement une forme ressemblante, ce qui éliminait bien entendu la taille de l'ébauche. La fabrication des haches dans ces roches est une illustration de la pauvreté en silex de notre région.

Les tombes les plus anciennes (une centaine) découvertes en Pays de Buch, mis à part un tumulus au Rébec qui a livré une herminette de jadéite, datent de 2.500 ans environ. Dans ces fosses reposaient les ossements d'hommes, de femmes et d'enfants incinérés dont les cendres étaient protégées par une urne cinéraire en terre cuite.

Inexplicablement, cet apogée des « groupes Arcachonnais » du 1^{er} âge de fer est suivi d'un hiatus presque complet jusqu'au début de la romanisation. (Voir article précédent)

La toponymie locale nous autorise peut-être à émettre quelques hypothèses. La fréquence des noms de lieux à suffixe en « os » semble un vestige de cette implantation humaine pré-romaine le long des rives antiques de la Leyre : rive droite Lauros, Andernos, Biganos, Mios et rive gauche depuis l'actuelle Ile aux Oiseaux qui était alors presqu'île vers Balanos, Caudos, Bilos, Lugos.

Certitudes rarissimes, points d'interrogation multiples, telle est l'état de notre connaissance de l'histoire avant la romanisation du Pays de Buch.

QUE SE PASSERA-T-IL AU COURS DE LA LONGUE ET OBSCURE PERIODE DU MOYEN-AGE ?

Peu d'événement sans doute, car notre région reste isolée et à l'écart de la capitale de l'Aquitaine, les communications étant particulièrement difficiles, voire même impossibles une grande partie de l'année avec Bordeaux, en raison des immenses marécages qui environnent la Leyre et ses très nombreux bras. Les premiers documents où le nom de Gujan apparaît sont les registres de comptes de l'archevêché de Bordeaux, au XIII^e siècle. La paroisse de Gujan est désignée sous le nom de « Sanctus Exupérius de Gujan ».

Au XIV^e siècle nous savons que l'ancienne Archiprêtrée de Buch et Born est divisée en plusieurs seigneuries dont Gujan. La Teste, Cazaux et Le Teich, appartiennent au célèbre Captal de Buch Jean III de Grailly qui s'illustra à la bataille de Cocherel en 1364 à la tête des troupes Anglo-Navaraises, où il fut battu par le prestigieux connétable de Dugescclin.

NOTRE REGION SOUS LA DOMINATION ANGLAISE

Depuis le mariage d'Aliénor, héritière d'Aquitaine" avec Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, toute l'Aquitaine est inféodée à la couronne Anglaise. C'est ainsi qu'à la fin du XIV^e siècle les Anglais tiennent bien en main cet énorme territoire qui ne sera reconquis qu'à la fin de la guerre de Cent Ans et après la victoire de Charles VII, roi de France, à Castillon en 1453, qui délivrera ensuite Bordeaux et la Guyenne. Le Duché d'Aquitaine sera définitivement rattaché au domaine royal français en 1472.

LA NAISSANCE DU CAPTALAT DE BUCH

Après la mort de son père Charles VII, le roi de France Louis XI avait rendu aux captaux de Buch leurs biens, confisqués après la bataille de Castillon en raison de leur attachement et de leur fidélité à la couronne d'Angleterre.

De retour d'exil, Jean de Foix Candale trouve en 1468 sa seigneurie de Buch en grande partie dépeuplée et octroie une première « baillette » en faveur de Gujan, La Teste et Cazaux qui procurait des avantages aux habitants des trois paroisses qui composaient le « Captalat de Buch ». Les droits des habitants furent confirmés par la suite dans de nombreuses transactions passées avec le seigneur du captal de Buch et notamment en 1535, 1550, 1604 et 1645. Ces droits sur « la montagne » qui existent toujours, quoique difficilement applicables, n'ont cessé de donner lieu à de graves contestations, essentiellement en 1793, où une pétition de la masse des habitants du Captalat revendiqua des droits de propriété sur toute la forêt. Ces avantages obtenus dès 1468 et formulés pour la première fois par Jean de Foix Candale peuvent de nos jours se résumer à ceci : tout habitant résidant depuis cinq ans dans les communes de Gujan et La Teste (Cazaux fait partie de La Teste) peut demander à des syndics élus de se faire délivrer le bois de pin nécessaire à son chauffage et à ses constructions (maison et bateau). Il peut, également, ramasser du bois mort, incendié ou sinistré ne pouvant plus donner résine. Enfin, tout habitant possède le droit de glandage, herbage et pacage.

LA PAROISSE DE GUJAN AU XVIII^e SIECLE

En 1726 la paroisse de Gujan compte environ 1500 habitants. La partie cultivée est relativement peu importante car les habitants préfèrent retirer leurs subsistances de la mer plutôt que de la terre ; la pêche fournit du beau poisson, et les huîtres et coquillages sont toujours très abondants. La plus grande partie de la paroisse est constituée par des landes qui s'étendent jusqu'à Cazaux. Ces landes sont d'ailleurs très utiles à cette époque et ne constituent pas un terrain perdu ; elles servent à la pâture des bestiaux et principalement des brebis qui se plaisent beaucoup sur ces terres, ainsi que sur les prés salés, et y trouvent une nourriture plus saine que partout ailleurs. La partie de Gujan cultivée est composée de terres labourées (froment, seigle, blé noir, maïs...) et de vignes situées en bordure du bassin.

Cette période, prospère semble-t-il, ne sera freinée que par la Révolution dont notre région, bien qu'isolée, subira tout de même les graves conséquences. Ainsi en 1789 le Captalat de Buch est très affaibli et, dès l'an II de la République, son dernier seigneur, François Amanieu de Ruat, renonce à tous ses droits féodaux, laissant les habitants aux prises avec le droit d'usage. La nouvelle administration conserve alors les limites des anciennes paroisses mais supprime Cazaux qui sera rattaché à La Teste.

APRES LA REVOLUTION

LES DEBUTS DIFFICILE DE LA NOUVELLE COMMUNE DE GUJAN

Après la Révolution, l'administration révolutionnaire, qui vient de créer officiellement les communes, laisse Gujan aux prises avec d'énormes difficultés. En ces années troublées qui succèdent à la Révolution de 1789, il faut faire face aux abus de la conscription qui puise dans la jeunesse Gujanaise un important contingent de marins partant servir dans les armées de Napoléon 1^{er}. En même temps survient la terrible gelée de l'an X qui détruit la presque totalité des vignes du pays. Privés de revenus substantiels, en proie aux graves suites des procès Nezer, « La Montagne » et les « biens communaux », aux difficultés des communications dans la commune en raison de chemins vicinaux trop étroits (deux charrettes ne pouvant se croiser) et avec Bordeaux (le chemin qui y conduit est impraticable six mois à cause des crues de la Leyre), les maires, soucieux d'administration et de réalisme se heurtent à de gigantesques problèmes, mais réussissent quand même à donner à notre commune un aspect accueillant. Dans « le guide de l'étranger sur le chemin de fer de La Teste » en 1841, l'auteur nous dit : « A Mestras, le chemin de fer passe près des maisons basses qui donnent un aspect riant et plein de vie, tous les voyageurs sont agréablement surpris.

Au moment de la haute mer, le Bassin, dont les flots viennent battre les bords de la levée du chemin de fer, présente un spectacle magnifique. On aperçoit à certains moments une multitude de barques qui voguent à toutes voiles. Les cultures principales sont la vigne, le froment, le seigle, le mil, le maïs et la pomme de terre, se cultivant en-deça et au-delà des quelques bois de pins. La vigne donne un assez bon revenu. Le vin se vend couramment 45 à 50 F (la barrique bordelaise). »

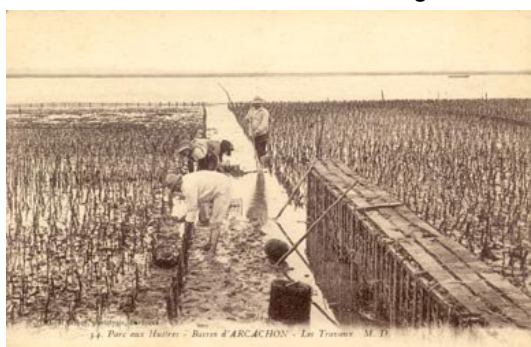


Un petit commerce se développe alors : lorsque le chemin « Lou camin de Bourdéou » est praticable avec charrettes et chevaux, les pêcheurs de Gujan apportent ainsi le plus gros de leur pêche (poisson et huîtres) à Bordeaux en empruntant un chemin difficile et très sablonneux qui existe toujours (témoin le chemin « des poissonniers » entre Mestras et Le Teich).

NAISSANCE DE L'OSTREICULTURE

L'épuisement progressif des gisements naturels qui faisaient la richesse du Bassin, conduisit les hommes à faire des recherches scientifiques. En 1859, Coste, après plusieurs expériences, réussit la fixation du naissain puis en 1860 le captage est amélioré grâce à son toit collecteur et au rucher collecteur de Lalesque. La véritable ostréiculture venait de naître. De plus, l'apparition des premières « huîtres portugaises », collées sous la coque des navires portugais, puis importées du Portugal par quelques ostréiculteurs, contribuèrent à repeupler rapidement le Bassin. La puissance de prolifération et de multiplication de ce nouveau mollusque (baptisé par les naturalistes Gryphéa Angulata) s'avéra très supérieure à l'ancienne « gravette » (Ostréa Edulis).

La création accidentelle des bancs du Verdon en 1856, et l'épisode historique du bateau « Le Morlaisien » et de son capitaine Patoiseau mérite d'être conté : ce bateau chargé d'huîtres du Portugal ne put entrer dans le bassin à cause du franchissement des passes rendu difficile par la tempête. Il fut dirigé vers Bordeaux, mais les importants retards de route avaient nui considérablement aux huîtres entassées dans les sacs et le chargement fut déclaré "avarié".



« Le Morlaisien » redescendit le fleuve et Patoiseau, son capitaine, fit immerger toute sa cargaison entre Saint-Vivien et le Verdon. Les huîtres survivantes trouvèrent à cet endroit précis un terrain extrêmement favorable pour se multiplier et fournir des gisements d'une grande fécondité. Dès lors, grâce à l'impulsion d'une population maritime laborieuse, l'ostréiculture prenait dans le Bassin, et surtout à Gujan-Mestras, un essor considérable.

MAIRES DE LA COMMUNE DE GUJAN-MESTRAS

1790 - Mathieu DUNOUGUEY

1791 - Jean Daney (depuis novembre 1791)

1793 An III - Gaston CAUPOS (à compter du 27 janvier 1793, démissionne en messidor An III)

An III - Mathieu DUNOUGUEY

An IV - Municipalité de canton (créées par réforme administrative de la loi du 5 fructidor An III qui supprime assemblées communales et districts. La municipalité cantonale siège à La Teste, les délégués de chaque commune se nomment désormais « agents ». Supprimées par la Constitution de l'An VIII, après le coup d'état du 18 brumaire).

An VIII - Jean Baptiste CAUPOS

An X - Jean Baptiste CAUPOS

Les suivants sont établis à partir des Procès-Verbaux de scrutin

1808 An X - Jean DUMUR

1808 - Jacques GARNON

1813 - Jean DANAY

1821 - Jacques GARNON

1830 - Martin CAMELEYRE

1848 - Barthélémy DAISSON

1852 - Pierre DIGNAC

1870 - Michel DUVERGER

1871 - Antoine DAISSON

1874 - Pierre DIGNAC

1878 - Edouard LARROQUE

1900 - François BROUSTAUT

1906 - Armand DANAY

1908 - Aurélien DAISSON

1912 - Armand DANAY

1914 - Jules BARAT

1919 - Louis DUFOURG



1925 - Jules BARAT
1929 - Raymond LARODÉ
1935 - Louis BÉZIAN
1944 - Charles MARTIN
1946 - Paul POUGET
1965 - Michel BÉZIAN
2006 - Marie-Hélène DES ESGAULX